

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2012)
Heft: [2]: Blindés et mécanisés

Artikel: Interview : "Toujours engagés et motivés pour donner le meilleur d'eux-mêmes."
Autor: Schmutz, Jean-Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Toutes les photos © Bat chars 17.

Blindés et mécanisés

Interview : « Toujours engagés et motivés pour donner le meilleur d'eux-mêmes. »

Lt col EMG Jean-Frédéric Schmutz

Commandant du bataillon de chars 17 de 1998 à 2000 ; procureur auprès du Ministère public du canton de Fribourg

J'ai terminé ma carrière militaire active en 2004 et j'ai été libéré en 2008. De 1980 à la fin 2000, j'étais incorporé au bataillon de chars 17. J'y ai donc passé la quasi-totalité de ma vie militaire, soit 14 ans, si l'on excepte les 6 ans durant lesquels j'ai été incorporé aux états-majors de la division mécanisée 1 et de la brigade blindée 1. J'ai vécu beaucoup de bons moments, mais je garde comme meilleur souvenir de ces services au bat chars 17 l'aspect humain, puisque j'y ai vécu mes expériences de jeune lieutenant, de commandant de compagnie, puis de commandant de bataillon. De toutes ces années, ce sont les contacts avec les soldats et les cadres qui ont été les plus enrichissants.

Après le commandement du bataillon, êtes vous allé à l'état-major de la brigade ?

Comme officier EMG, j'ai quitté le corps de troupe pour faire service à l'état-major de la division mécanisée 1 avec le grade de capitaine. En 1998, j'ai pris le commandement du bataillon pour trois ans, puis je suis retourné à l'état-major de la brigade blindée 1. J'y ai occupé la fonction de sous-chef état-major logistique.

Cette année le bataillon de chars 17 est formation d'alarme pour l'appui aux autorités civiles (SUBVENIO). Pensez-vous que l'armée suisse doit se réorienter dans cette direction ?

D'une manière générale, je n'ai plus qu'une vision externe de l'armée, en tant que citoyen, et un avis qui n'est plus forcément pertinent. Ce que j'en vois me donne la conviction que les jeunes, soldats et cadres, sont toujours engagés et motivés pour donner le meilleur d'eux-mêmes. A un niveau supérieur, je me dis que la gestion de certains problèmes ces dernières années a montré des faiblesses qui sont décevantes et néfastes pour la crédibilité de l'institution. Pour les missions de l'armée, pourquoi ne ferait-elle pas des engagements au profit des autorités civiles et de l'aide en cas de catastrophe ? Elle a toujours eu

ces missions secondaires. Aujourd'hui, il s'agit d'utiliser au mieux notre force militaire, de manière crédible et intelligente. La préparation aux conflits, au combat, doit rester, mais la menace a quand même diminué. Et cette préparation peut aussi se faire indirectement au travers d'autres missions.

Comment imaginez-vous l'engagement des chars à l'avenir, doivent-ils être engagés en zone urbaine ? Doit-on diminuer le nombre de chars ?

Je laisse aux spécialistes l'avis définitif sur la question. Nous pouvons les diminuer le cas échéant, à la condition de garder un « noyau » de chars suffisant pour conserver la connaissance de l'arme et des possibilités d'entraînement suffisantes. Doivent-ils aller en zone urbaine ? Je n'y vois pas de contre-indication, la Suisse étant toujours plus urbanisée. La simple présence de mécanisés en zone urbaine peut être utile. D'ailleurs, auparavant nous en étions coutumiers et nous sortions plus des places d'armes. Je me souviens d'exercices où nous roulions beaucoup dans la circulation civile -même sur les ponts autoroutiers de Chillon- et cela se passait très bien.



Les compagnies II et IV/17 à Wichlenalp, lors du CR 1998. Photo © A+V.

Un objet est devant le parlement actuellement, il s'agit de l'abolition de l'obligation de servir. Pensez-vous qu'il faille la supprimer ?

Je suis d'avis qu'il faut la maintenir. Il est juste que le citoyen-soldat doive servir son pays. Cette obligation est là pour rappeler ce devoir, pour encourager les hésitants. Le système actuel est déjà relativement tolérant pour celui qui ne désire pas faire son service militaire. Il faut la garder.

Est-ce que l'armée de milice est la bonne solution pour la Suisse ?

Comme milicien, je trouve ce système indispensable. Le mélange des couches sociales, des provenances, voire la distance que l'on peut avoir avec l'armée lorsque nous ne sommes pas en service, fait que c'est la meilleure solution. L'apport des diverses professions, compétences et connaissances est énorme pour l'armée.

Quelle profession exercez vous ? Et quelles sont les expériences militaires que vous avez pu mettre en pratique ?

Autrefois, j'étais avocat et c'est pendant cette période où j'étais indépendant que j'ai fait l'essentiel de ma carrière à l'armée. En 1998, je suis entré au service de l'Etat de Fribourg comme juge d'instruction. Je conduisais des enquêtes jusqu'à leur transmission au procureur pour les causes les plus importantes. Il soutenait ensuite l'accusation devant le tribunal. La fonction de juge d'instruction permettait aussi de condamner jusqu'à une peine privative de liberté de 3 mois pour les affaires moindres.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la fonction de juge d'instruction a été supprimée en Suisse et nous sommes tous devenus procureurs. Nous avons pour partie gardé la même activité, c'est à dire de mener l'enquête, avec la possibilité de la clore par une peine allant jusqu'à 6 mois de prison désormais. En plus, nous présentons nous-mêmes nos causes les plus importantes devant le tribunal, en soutenant personnellement l'accusation. En ce qui me concerne, cela fait maintenant 10 ans que je suis spécialisé dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. Le canton de Fribourg n'est pas une grande plaque tournante du trafic de drogue, mais le nombre de cas suffit pour avoir un procureur à plein temps et deux procureurs à 50 % pour les affaires de stupéfiants.

Les cantons romands sont relativement stricts en la matière. A Fribourg, nous avons démantelé quelques cas de gros trafics, avec notamment une prise de 20 kg d'héroïne. C'était un réseau impliquant environ 30 personnes et près de 180 ans de prison ont été distribués. Mais j'ai aussi à traiter beaucoup de petites affaires, avec des consommateurs de joints.

L'armée m'a vraiment beaucoup apporté sur ce plan. Nous devons observer le réseau et il faut anticiper pour ne pas intervenir trop tard. Il y a donc un aspect tactique avec de la recherche et de l'analyse du renseignement, des



Le Lt col EMG Schmutz à la prise de l'Etendard du bat chars 17 en été 2000, Derrière le Rondat, Bure.



Durant près de 40 ans, la «monture» des grenadiers de char a été le M113 (char de grenadiers 63/73/89).

objectifs intermédiaires à fixer. De plus nous collaborons avec la police. Il y a un donc parallèle à faire avec la conduite des troupes et de nombreuses similitudes avec un engagement militaire.

En 1998, nous étions dans notre canton un groupe de dix juges d'instruction que j'ai dirigé durant cinq ans. A ce moment-là mon expérience militaire m'a été très profitable. La conduite d'un état-major et les cours d'état-major général (EMG) m'ont beaucoup apporté pour la direction de notre Office.

Que souhaitez-vous aux soldats du bataillon de chars 17 ?

Tout d'abord pas d'accidents durant leurs services et d'autre part qu'ils n'aient jamais l'impression que le temps qu'ils consacrent à l'armée n'est pas mis à profit au mieux.

J.-F. Sch.

Propos recueillis par l'of spéc Eddy Fazan.